

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**OFFICE PLAST**

*Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie*

La Société OfficePlast publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

**Bilan consolidé**  
**Exercice clos au 31/12/2018**  
**(exprimé en dinars tunisiens)**

**Actifs**

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	<b>AC01</b>	191 827	196 300
Moins : Amortissements	<b>AC02</b>	-95 193	-56 868
Immobilisations corporelles	<b>AC03</b>	17 271 594	14 205 019
Moins : Amortissements	<b>AC04</b>	-3 983 876	-2 866 035
Immobilisation financières	<b>AC05</b>	62 180	53 873
Moins : Provisions	<b>AC06</b>	-0	-0
Titres mis en équivalence	<b>AC 07</b>	203 194	0
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>13 649 726</b>	<b>11 532 289</b>
Actifs d'impôt différé AID		4 829	386
Autres actifs non courants	<b>AC08</b>	65 765	485 769
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>13 720 320</b>	<b>12 018 444</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks	<b>AC09</b>	8 984 777	8 312 996
Moins : Provisions	<b>AC10</b>	-0	-0
Clients et comptes rattachés	<b>AC11</b>	5 988 325	5 583 757
Moins : Provisions	<b>AC12</b>	-566 735	-315 435
Autres actifs courants	<b>AC13</b>	1 472 023	1 364 053
Moins : Provisions	<b>AC14</b>	-74 657	-76 049
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>AC15</b>	2 390 891	2 538 935
<b>Total des actifs courants</b>		<b>18 194 624</b>	<b>17 408 257</b>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b>31 914 944</b>	<b>29 426 701</b>

*Bilan consolidé*  
*Exercice clos au 31/12/2018*  
*(exprimé en dinars tunisiens)*

**Capitaux propres et passifs**

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social	<b>CP01</b>	9 802 700	9 802 700
Réserves consolidés (part du groupe)	<b>CP02</b>	7 476 253	6 818 212
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	<b>CP03</b>	1 401 633	998 461
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>18 680 586</b>	<b>17 619 373</b>
Part des minoritaires dans les capitaux propres	<b>CP04</b>	222 315	322 000
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	<b>CP05</b>	4 078	-23 265
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>18 906 979</b>	<b>17 918 108</b>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Emprunts	<b>P01</b>	4 568 806	3 347 517
Provisions		62 458	62 458
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>4 631 264</b>	<b>3 409 975</b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>P02</b>	2 899 435	2 790 687
Autres passifs courants	<b>P03</b>	1 483 494	1 185 724
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>P04</b>	3 993 772	4 122 208
<b>Total des passifs courants</b>		<b>8 376 701</b>	<b>8 098 618</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>13 007 965</b>	<b>11 508 593</b>
<b><u>Total des capitaux propres et des passifs</u></b>		<b>31 914 944</b>	<b>29 426 701</b>

*Etat de résultat consolidé  
Exercice clos au 31/12/2018  
(exprimé en dinars tunisiens)*

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Revenus	<b>R01</b>	19 994 050	17 556 330
Autres produits d'exploitation	<b>R02</b>	137 427	173 136
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>20 131 477</b>	<b>17 729 466</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Variations des stocks d'encours et produits finis	<b>R03</b>	-366 492	-1 286 133
Achats consommés	<b>R04</b>	11 794 712	12 158 256
Charges de personnel	<b>R05</b>	3 370 628	3 713 784
Dotation aux amortissements et aux provisions	<b>R06</b>	1 614 439	1 056 466
Autres charges d'exploitation	<b>R07</b>	1 953 460	1 065 843
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>18 366 747</b>	<b>16 708 215</b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b>1 764 730</b>	<b>1 021 250</b>
Charge financières nettes	<b>R08</b>	-222 634	-115 595
Produits financiers		0	47 227
Autres gains ordinaires		74 220	49 482
Autres pertes ordinaires		-53 599	-329
<b><u>Résultat courant des sociétés intégrées</u></b>		<b>1 562 717</b>	<b>1 002 035</b>
Impôts sur les sociétés exigibles		-23 829	-27 225
Impôts sur les bénéfices différés		-181	386
<b><u>Résultat net des sociétés intégrées</u></b>		<b>1 538 707</b>	<b>975 196</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-132 996	0
Intérêts minoritaires		4 078	-23 265
<b><u>Résultat revenant à la société consolidante</u></b>		<b>1 401 633</b>	<b>998 461</b>

**Etat de flux de trésorerie consolidé**  
**Exercice clos au 31/12/2018**  
**(exprimé en dinars tunisiens)**

	<i>Note</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
<b><i>Résultat net part du groupe :</i></b>		1 401 633	998 461
<b><i>Part des intérêts minoritaires :</i></b>		4 078	-23 265
<b><i>Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</i></b>		132 996	0
Ajustements pour :			
* Amortissement et provisions		1 614 440	833 048
* Variations des :			
- Stocks		-671 781	-2 933 514
- Clients		-404 568	-729 640
- Autres actifs courants & Placements		-107 971	-1 054 089
- Fournisseurs et autres dettes		108 749	1 113 567
- Autres passifs courants		297 770	0
- AID		-4 443	-386
* Moins-value de cession		-12000	-4 915
* QP subvention d'investissement		-105 504	0
* Intérêts courus		3 960	0
* Intérêts des minoritaires dans les réserves		-76 419	0
* Ajustement compte courant actionnaire et débiteurs divers		455 915	0
* Ajustement au titre de la perte de contrôle sur la filiale Office Store		323 831	0
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>		<b>2 960 686</b>	<b>-1 800 733</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		-3 371 667	-4 824 044
Encaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		12 000	34 650
Décaissement / acquisition d'imob financières		-26 307	-681 220
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i></b>		<b>-3 385 974</b>	<b>-5 470 614</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>			
Augmentation de capital		0	1 010 000
Décaissement au titre des dividendes		-539 148	-429 136
Encaissement des subventions d'investissement		262 098	0
Encaissement provenant des emprunts et billets de trésorerie		2 000 000	2 920 045
Remboursement d'emprunts et billets de trésorerie		-859 499	-1 149 343
Décaissement provenant des CCA et débiteurs divers		-455 915	0
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i></b>		<b>407 536</b>	<b>2 351 567</b>
<b><i>Incidences des variations des taux de change</i></b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>-17 752</b>	<b>-4 919 780</b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>		<b>2 034 052</b>	<b>6 953 831</b>
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>		<b>2 016 300</b>	<b>2 034 052</b>

---

# **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

## **ARRÊTES AU 31/12/2018**

---

### **I. Présentation du groupe :**

#### **1. Secteurs d'activité :**

Le groupe se compose de deux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- Office Plast : C'est la société consolidante.
- Office Distribution : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle d'Office Plast dans cette filiale est de 56%.
- la société « Office Plast » : Société mère : « M » :

La société OFFICE PLAST est une société anonyme de droit tunisien, constitué courant le mois de Février 2006 avec un capital initial de 600.000 dinars qui a été rapporté à 1.400.000 dinars en 2011, à 2.100.000 dinars en 2014, à 3.690.000 dinars en 2014, à 6.242.160 dinars en 2015 et à 9.802.700 fin 2016.

La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

- ***la société « Office Distribution » : F1 :***

La société OFFICE Distribution est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 500.000 dinars selon la structure suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2018		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast	28 000	280 000	56,00%
Mr Mourad MATMATI	20 000	200 000	40,00%
Mr Nader KHALLOULI	2 000	20 000	4,00%
<b>Totaux</b>	<b>50 000</b>	<b>500 000</b>	<b>100%</b>

La société a pour objet en Tunisie qu'à l'étranger :

- La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les

opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays, de même.

- la prise de participation dans le capital d'autres sociétés. ;
- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou à faire appel à la sous-traitance des tâches rattachées à l'objet des activités commerciales mentionnées ci-haut.

La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

• **la société « Office Store » : Entreprise Associé :**

La société « Office Store SARL » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 510.000 dinars avant de le porter à 1 000 000 Dinars en 2018. La structure du capital est la suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2018		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast	37 000	370 000	37%
Mr Yassine ABID	14 000	140 000	14%
BFI	49 000	490 000	49%
<b>Totaux</b>	<b>100 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100%</b>

La société a pour objet :

- La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats des titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social et permises par la législation en vigueur.

La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

**2. Périmètre de consolidation :**

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du « **Groupe OFFICE PLAST** » comprennent ceux de la société consolidante « Office Plast SA », la filiale : « Office Distribution Sarl » et la société associée « Office Store SARL »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « **OFFICE PLAST SA** » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.

### 3. Liste des sociétés consolidées

<i><b>PARTICIPATIONS</b></i>	Nom de la société	Pays	Activité	% d'Intérêt	% Contrôle
<b>Société consolidante</b>	<i><b>OFFICE PLAST</b></i>	<i><b>TUNISIE</b></i>	la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.	100,00%	100,00%
<b>Société intégrée globalement</b>					
<b>Intégrée globalement</b>	<i><b>OFFICE DISTRIBUTION</b></i>	<i><b>TUNISIE</b></i>	La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays.	56.00%	56.00%
<b>Société mise en équivalence</b>					
<b>Mise en équivalence</b>	<i><b>OFFICE STORE</b></i>	<i><b>TUNISE</b></i>	La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents	37.00%	37.00%

## **II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés:**

### **1. Principes comptables :**

Les états financiers consolidés du « Groupe OFFICE PLAST » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2018.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du groupe.

### **2. Les normes comptables nationales appliquées :**

Le « **Groupe OFFICE PLAST** » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

## **III. Principes comptables :**

### **1. Méthode de consolidation :**

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidante « **OFFICE PLAST** ».

#### *I. Filiales : NCT 35*

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intragroupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

## *II. Entreprises associées : NCT 36*

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société « **OFFICE PLAST** » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwills constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

## *III. Co-entreprises : NCT 37*

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

#### *IV. Autres Participations*

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

#### **2. Immobilisations incorporelles : NCT 06**

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

#### **3. Immobilisations corporelles : NCT 05**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

#### **4. Impôt sur le résultat :**

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant

dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

#### **5. Provisions pour risque et charges :**

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

#### **IV. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés :**

---

---

## *Actifs*

---

---

### AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 96 634 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Site web	19 401	19 401
Logo	481	481
Logiciels informatiques	171 946	176 419
Fonds de commerce	0	
<b>Total Brut</b>	<b>191 827</b>	<b>196 300</b>
Amortissements	-95 193	-56 868
<b>Total Net</b>	<b>96 634</b>	<b>139 432</b>

### AC03 & AC04 : Immobilisations corporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 13 287 718 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2018	31/12/2017
Terrains	844 642	844 642
Constructions	3 739 994	3 739 994
Construction sur sol d'autrui	0	62 810
Matériel industriel	8 322 539	7 061 139
Outillage industriel	131 689	114 791
Matériel d'exploitation	0	0
Matériel de transport	74 800	139 636
Equipement de bureau	165 489	126 431
Matériel informatique	174 300	220 584
Agencement Inst Divers	1 270 251	945 954
Immo à statut juridique particulière	1 019 461	938 483
Immobilisations en cours	1 528 429	10 555
<b>Total Brut</b>	<b>17 271 594</b>	<b>14 205 019</b>
Amortissements	-3 983 876	-2 866 035
<b>Total Net</b>	<b>13 287 718</b>	<b>11 338 984</b>

### AC05 & AC06 : Immobilisations financières

Le solde net de cette rubrique s'élève à 62 180 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Dépôts et caution versés	62 180	53 873
<b>Total Brut</b>	<b>62 180</b>	<b>53 873</b>
Provision	-0	-0
<b>Total Net</b>	<b>62 180</b>	<b>53 873</b>

### AC07 : Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence s'élèvent au 31/12/2018 à 203 194 Dinars se détaillant comme suit :

<b>Société apparentée</b>	<b>Actif Net au 31/12/2018</b>	<b>% D'intérêt</b>	<b>Part du groupe</b>	<b>Ajustement consolidation</b>	<b>TME au 31/12/2018</b>
Société "Office Store SARL"	549 172	37%	203 194	0	203 194
<b>Total Net</b>	<b>549 172</b>	<b>0</b>	<b>203 194</b>	<b>0</b>	<b>203 194</b>

### AC08 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 65 765 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Frais préliminaires	27 945	424 860
Charges à répartir	37 820	60 909
<b>Total Net</b>	<b>65 765</b>	<b>485 769</b>

### AC09 & AC10 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 8 984 777 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Matières premières	2 273 237	3 266 470
Matériaux sur chantier	284 123	199 220
Produits en cours	2 475 475	1 225 926
Produits finis	3 497 868	3 131 376
Marchandises	454 074	490 004
<b>Total Brut</b>	<b>8 984 777</b>	<b>8 312 996</b>
Provision	-0	-0
<b>Total Net</b>	<b>8 984 777</b>	<b>8 312 996</b>

### AC11 & AC12 : Clients et comptes rattachés

Le solde net de cette rubrique s'élève à 5 421 590 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
----------------	-------------------	-------------------

Clients collectifs	2 438 253	5 579 919
Clients étrangers	2 479 647	0
Clients effets à recevoir	463 368	3 838
Clients douteux ou litigieux	566 735	0
Clients factures à établir	40 322	0
<b>Total Brut</b>	<b>5 988 325</b>	<b>5 583 757</b>
Provision	-566 735	-315 435
<b>Total Net</b>	<b>5 421 590</b>	<b>5 268 322</b>

#### **AC13& AC14 : Autre Actifs courants**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 397 366 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Fournisseurs débiteurs	174 103	453 757
Personnel avances	21 871	20 053
Etat débiteur	387 314	714 673
Débiteurs divers	130 439	42 800
Parties liées	642 914	0
Produits à recevoir	1 200	30 540
Charges constatées d'avance	114 182	102 230
<b>Total Brut</b>	<b>1 472 023</b>	<b>1 364 053</b>
Provisions	-74 657	-76 049
<b>Total Net</b>	<b>1 397 366</b>	<b>1 288 004</b>

#### **AC15 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 390 891 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Chèques en coffre	2 172 968	1 697 319
Banques	213 883	835 974
Caisse	4 040	5 642
<b>Total</b>	<b>2 390 891</b>	<b>2 538 935</b>

## *Capitaux propres & passifs*

### **CP01, CP02, CP03, CP04 & CP05 : Capitaux propres**

Le solde de cette rubrique s'élève à 18 906 979 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Capital social	9 802 700	9 802 700
Réserves consolidées	7 476 253	6 818 212
Réserves consolidées HG	222 315	322 000
Résultats consolidés	1 401 633	998 461
Résultats consolidés HG	4 078	-23 265
<b>Total net</b>	<b>18 906 979</b>	<b>17 918 108</b>

### **P01 : Emprunts**

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 568 806 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Emprunts bancaires	4 302 995	2 207 037
Autres emprunts & dettes	265 811	1 140 480
<b>Total net</b>	<b>4 568 806</b>	<b>3 347 517</b>

### **P02 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 899 435 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Fournisseurs locaux d'exploitations	1 020 284	1 484 749
Fournisseurs étrangers	136 155	0
Fournisseurs effet à payer	1 472 195	985 820
Fournisseurs locaux d'Immo	244 525	224 487
Fournisseurs Immo.- Retenues de garantie	15 000	16 686
Fournisseurs - factures non parvenues	11 276	78 945
<b>Total net</b>	<b>2 899 435</b>	<b>2 790 687</b>

### **P03 : Autres passifs courants**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 483 494 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Personnel, rémunérations dues	163 200	277 029
Dettes provisionnées pour congés à payer	299 591	251 951
CNSS & autres Organismes sociaux	119 510	171 171
Etat Crédeur	385 950	120 415
Associés, dividendes à payer	15 974	73 437
Créditeurs divers	26 438	247 492

Charges à payer	457 180	28 578
Provisions pour risques et charges courantes	15 651	15 651
<b>Total net</b>	<b>1 483 494</b>	<b>1 185 724</b>

**P04 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 993 772 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Échéances à moins d'un an	3 071 652	3 582 531
Obligation	510 000	0
Intérêts courus	37 529	34 793
Banques	374 591	504 884
<b>Total net</b>	<b>3 993 772</b>	<b>4 122 208</b>

## **ETAT DE RESULTAT**

### **R01 : Revenus**

Le solde de cette rubrique s'élève à 19 994 050 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Ventes Locaux	7 875 505	6 762 402
Ventes exonères	196 165	160 742
Ventes à l'export	12 148 024	10 639 622
Ventes en suspension	4 303	5 666
R.R.R accorde	-229 947	-12 103
<b>Total</b>	<b>19 994 050</b>	<b>17 556 330</b>

### **R02 : Autres produits d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 137 427 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Quote part sub d'invest inscrit R	105 504	77 890
Subventions d'exploitation	13 931	84 295
Avance TFP	17 992	10 951
<b>Total</b>	<b>137 427</b>	<b>173 136</b>

### **R03 : Variation de stocks**

Le solde de cette rubrique s'élève à -366 492 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Variation stocks des produits	-366 492	-1 286 133
<b>Total</b>	<b>-366 492</b>	<b>-1 286 133</b>

### **R04 : Achats d'approvisionnement consommés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 11 794 712 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Achats matières premières locales	4 814 191	4 283 543
Achats matières premières étrangères	6 085 105	7 020 080
Achat marchandises	533 349	540 815
Variation de stocks	-341 219	-1 156 991
Autres achats	1 041 622	1 470 809
Transferts de charges	-338 336	0
<b>Total</b>	<b>11 794 712</b>	<b>12 158 256</b>

### **R05 : Charges du personnel**

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 370 628 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Salaires et Compléments de salaires	3 009 187	3 275 167
Provision congés	11 572	16 018
Provision primes de rendements	34 897	56 920
Charges sociales légales	347 084	365 679
Transferts de charges	-32 112	0
<b>Total</b>	<b>3 370 628</b>	<b>3 713 784</b>

#### **R06 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 614 439 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Dotations Amort des Immo Incorp	40 580	5 994
Dotations Amort des Immo Corp	1 003 256	831 905
Dotations aux prov des clients douteux	309 529	62 301
Dotations aux prov /titres	185 000	0
Résorption charges à répartir	135 695	176 014
Reprise / Provision	-59 621	-19 748
<b>Total</b>	<b>1 614 439</b>	<b>1 056 466</b>

#### **R07 : Autres charges d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 953 460 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Sous-traitance générale	25 503	50 148
Redevance logiciel SDP	0	2 790
Charges locatives	16 241	55 559
Entretiens et réparations	199 861	176 409
Assurances	109 827	79 031
Frais études & recherches	35 449	0
frais de marketing	46 032	0
Honoraire	126 646	141 457
Commissions sur ventes	418 902	321 469
Publicités et cadeaux	115 414	71 663
Transports, déplacements et réceptions	583 924	509 779
Frais de communication	26 542	27 536
Commissions bancaires	118 053	133 316
Jetons de présence	26 250	12 500
Impôts et taxes	104 816	104 188
Transferts de charges	0	- 620 000
<b>Total</b>	<b>1 953 460</b>	<b>1 065 843</b>

#### **R08 : Charges financières nettes**

Le solde de cette rubrique s'élève à 222 634 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Charges d'emprunts	734 236	305 885
Produits de placements	-43 300	-2 984
Pertes de changes	284 768	191 756
Gains de changes	-753 070	-379 062
<b>Total</b>	<b>222 634</b>	<b>115 595</b>

#### **R09 : Autres gains ordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève à 74 220 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Gains sur cession	12 000	13 335
Différence de règlement	8 216	2 667
Produits divers	-1 481	33 480
Profit exceptionnel	55 485	0
<b>Total net</b>	<b>74 220</b>	<b>49 482</b>

#### **R10 : Autres pertes ordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève à 53 599 DT au 31 décembre 2018 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Pertes exceptionnelles	52 868	0
Différence de règlement	731	329
<b>Total net</b>	<b>53 599</b>	<b>329</b>

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les Actionnaires du Groupe de la Société « Office Plast SA »

### **I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés**

#### **1- Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société « Office Plast SA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 18 680 586 Dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 401 633 Dinars. A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **2- Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **3- Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans

leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **Valorisation des Immobilisations corporelles**

#### ➤ Risques identifiés

La société « Office Plast » a réalisé un investissement d'extension durant l'exercice 2018. Cet investissement consiste à la mise en place d'un ensemble de matériel industriel. Dans ce cadre, la société a supporté des charges relatives à la consommation de matières, de l'énergie, et de main d'œuvre directe pour un montant de 369 775 Dinars qui représente 26% du résultat consolidé.

Conformément à la norme comptable N°5 relative aux immobilisations corporelles le coût total d'une immobilisation corporelle est la contrepartie, monétaire ou autre, cédée pour l'acquérir et de la mettre en état de marche en vue de l'utilisation prévue. Sont inclus dans le coût le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que commissions et frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs, les frais de démolition et de viabilisation, les frais de préparation du site, les frais de livraison et de manutention initiaux et les frais d'installation.

Du fait des risques inhérents au respect des critères d'incorporation des charges au coût du dit matériel industriel, nous avons considéré que la prise en compte et la valorisation de ces charges au niveau du coût des immobilisations constituait un point clé de l'audit.

#### ➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier la conformité des méthodes de valorisation des coûts d'entrée d'immobilisations aux prescriptions de la Norme Comptable NCT 05 relative aux immobilisations ;
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour la détermination de la valeur des charges à incorporer au niveau du coût de ce matériel industriel ;
- Vérifier la répartition des charges incorporées par nature à partir des états analytiques ; et
- Vérifier la valeur à incorporer en fonction des charges réelles consommées et en fonction de leur valorisation.

Le tableau de répartition des charges incorporées se présente comme suit :

<b>Machine</b>	<b>MO : Effectif</b>	<b>Consommation Matière :</b>	<b>Energie</b>	<b>Total</b>
CPP	16 236	137 041	9 504	162 780
Injection	10 021	110 841	31 680	152 541
Jeux d'intercalaire	5 514	42 162	2 112	49 788
Colleuse Auto Perroni	341	3 971	352	4 665
<b>Totaux</b>	<b>32 112</b>	<b>294 014</b>	<b>43 648</b>	<b>369 775</b>

### **Valorisation et évaluation des stocks**

#### ➤ Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan au 31 Décembre 2018 pour une valeur nette de 8 530 703 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 27% du total actifs). Ces stocks sont valorisés au cout d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au cout de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice ils sont ramenés à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au cout. Dans ce cadre, selon la norme comptable N° 4 relative au Stock précise que l'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette.

La Direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans le mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous de cout de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée.

Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

#### ➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par la société en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas

échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.

- Examiner l'exactitude du système de calcul de cout de produits finis et semis finis mis en place par la société, et s'assurer de sa correcte application ;
- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est supérieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles à rotation lente et apprécier les hypothèses retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks.

#### **4- Rapport de gestion du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la

préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

## **6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 17 Avril 2019

**Le Commissaire Aux Comptes**

**Rachid NACHI**